

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**, le **JEUDI DIX NEUF SEPTEMBRE**  
Présents : **14** le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
En exercice : **17** convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,  
Votants : **16** sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **12 septembre 2024**

Présents BARRAUD Vincent, ~~WATRIN Béatrice~~, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, ~~AUTIN Martine~~, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : AUDEBERT Délizia

Absents ayant donné pouvoir : WATRIN Béatrice à ETIENNE Jean, AUTIN Martine à BLAIS Céline

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

**DE 061-2024/09-004 AVANCEMENTS DE GRADES / CREATIONS DE POSTES / MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le maire indique aux élus que plusieurs agents du fait de leur ancienneté ont la possibilité de passer aux grades supérieurs comme suit :

- 5 « agent technique principal 2<sup>ème</sup> classe » - nouveau grade « agent technique principal 1<sup>ère</sup> classe »
- 1 « agent de maîtrise » - nouveau grade « agent de maîtrise principal »

Il propose aux élus de créer à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024 :

- 4 postes -adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps plein
- 1 poste - adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet pour 30,36/35
- 1 poste – agent de maîtrise principal à temps complet

Et de supprimer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- 4 postes -adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps plein
- 1 poste - adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet pour 30,36/35
- 1 poste – agent de maîtrise à temps complet

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION**

- **VALIDE les créations et suppressions de postes proposées par le maire**
- **DIT que le tableau des effectifs sera modifié en ce sens**
- AUTORISE le maire à signer tout document à intervenir**



Pour extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD.

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2024.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mercredi 25 septembre 2024
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

**Hôtel de Ville**